

MARCHÉS PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

Modification 1¹

A - Identification de l'entité adjudicatrice

SYNDICAT EAU47
997 Avenue du Docteur Jean-Bru
Bâtiment B
47031 AGEN
Tél. : 05 53 68 44 00
Email : service.marchespublics@eau47.fr

B - Identification du titulaire du marché public

Groupement solidaire SOGEA SOH / VALENTIN

Mandataire :
SOGEA SUD OUEST HYDRAULIQUE - Centre de travaux de Laroque Timbaut
LD LE BIOULE
41 AVENUE DU PERIGORD
47340 LAROQUE-TIMBAUT
Tél. : 0553403462
Email : martine.prats@vinci-construction.fr

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public :

Marché subséquent n°25211_24123S207

Travaux d'extension du réseau eaux usées - Place Couderc à Laparade – Territoire du Nord du Lot

■ Date de la notification du marché public: 18 septembre 2025

■ Durée d'exécution du marché public : 16 mois (dont 1 mois de période de préparation, 3 mois d'exécution et 12 mois de Garantie de Parfait achèvement)

■ Montant initial du marché public :

- Montant HT : 257.897,90 €
- Montant de la TVA : 51.579,58 €
- Montant TTC : 309.477,48 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'avenant est passé conformément à l'article R.2194-7 du code de la commande publique qui traite des modifications non-substantielles.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Le présent avenant a pour objet la correction de l'index TP10c par TP10f suite à une erreur matérielle dans le choix de l'index de variation des prix de l'accord cadre.

L'article 8.2 du CCAP de l'accord cadre prévoit que : "Le choix du ou des index à appliquer dans la formule de révision ainsi que leur pondération (le cas échéant) seront définis à chaque marché subséquent en fonction de la nature des travaux. La liste des index pouvant être appliqué est la suivante :

- Index Travaux Publics - TP10f - Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux - Base 2010
- Index Travaux Publics - TP10c - Réhabilitation de canalisations non visitables - Base 2010"

Ce marché concerne à 100% la fourniture et la pose de nouvelles canalisations en tranchée ouverte pour l'extension du réseau eaux usées de la place Couderc sur la commune de Laparrade, par conséquent l'index de variation pertinent est le TP10f et non le TP10c.

L'article variation des prix est modifié de la manière suivante :

« Prix révisé = Prix initial du marché * CR

CR = 1 * c1/C1

où

c1 = indice 1711000 - Index Travaux Publics - **TP10f - Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux - Base 2010** en vigueur Mois exécution des travaux

C1 = indice 1711000 - Index Travaux Publics - **TP10f - Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux - Base 2010** en vigueur au mois de Mai 2024 conformément à l'accord cadre. »

Aucune prolongation de délai n'est accordée pour le présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

OUI

NON cette modification impacte uniquement le calcul de la révision due au titulaire.

■ Résumé des modifications :

Modification	Montant total HT de la modification	Montant total TTC de la modification
Modification 1 Art. R.2194-7 - Modifications non- substantielles	néant	

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

PROJET

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)